

- Le mot du trésorier
- La Fondation du Patrimoine
- 2ème phase de travaux à venir
- la vie de l'association
- Bilan artistique des animations
- Les réseaux sociaux



Le mot du trésorier

Le financement de la seconde phase.

La période actuelle n'est guère favorable à l'obtention de subventions conséquentes. Aussi, pour réunir le budget nécessaire à la réalisation de la seconde phase, nous avons dû prévoir un financement de 25 % sur fonds propres.

La DRAC, qui nous avait octroyé 40 % des montants précédents est descendue à 24 %. Le département et la région ont voté leur subvention en septembre (respectivement 25% et 9 %). Nous attendons une décision de **Golfe du Morbihan Vannes agglomération** pour compléter ce budget qui se monte à 174 000 € TTC.

Le début des travaux est espéré au plus tard début 2027.

La Fondation du Patrimoine

La première convention signée par Françoise Fossé, présidente, et Dominique de Ponsay, délégué départemental, date de 2020.

Nous ne pouvons que nous féliciter de cette coopération. Dès la signature, la Fondation nous a aidé à finaliser le budget de restauration de la tour en nous permettant d'obtenir 34 000 € de la mission Bern.

Depuis 6 ans, la souscription a totalisé plus de 40 000 € de dons de particuliers. Régulièrement, la Fondation a mis en avant notre action et nous a permis d'obtenir d'autres subventions :

10 000 € du quotidien Ouest France en 2022.

10 000 € du groupe immobilier Giboire en 2023.

10 000 € du club des mécènes du patrimoine de Bretagne en 2023

10 000 € prix du mécénat populaire Fondation du Patrimoine 2023.

Ce soutien constant, chaleureux et constructif va maintenant se poursuivre

avec la nouvelle convention dont la signature a eu lieu le 29 septembre 2026.



Les dons sont dès à présent possibles sur le site :



www.fondation-patrimoine.org/67539

N'hésitez pas à faire connaître et partager cette adresse qui nous aidera à poursuivre la restauration du château de Coëtcandec, monument remarquable à plus d'un titre.

Travaux à venir

Comme l'écrit le trésorier, nous attendons les subventions pour entamer la 2ème phase de la seconde tranche de travaux.

Celle-ci comprend :

-Dans la tour d'escalier, l'enduisage des murs à la terre, blanchis à la chaud.

-La fabrication et la pose de portes en bas et en haut du petit escalier menant au pigeonnier, isolant ce dernier du reste de la demeure seigneuriale.

Nous sommes impatients de voir réalisée la restitution de la polychromie des écus visibles dans l'escalier.



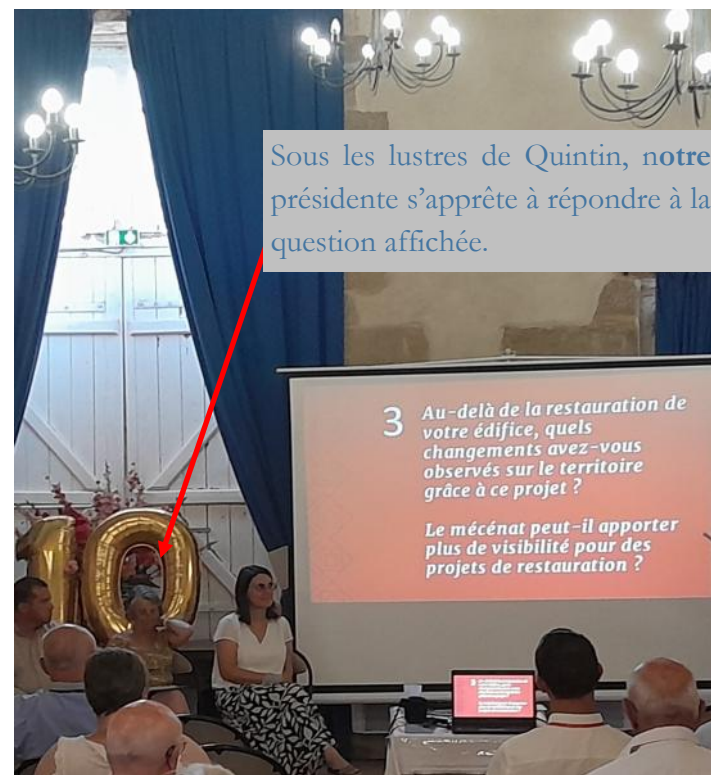
Après cela, la tour aura retrouvé son aspect du XVI^{ème} siècle à 90 %.

Dans le retrait (ou arrière-salle du R-d-C.) la troisième cheminée sera restituée avec son linteau armorié ; et une passerelle installée au dessus de la cave, permettant la traversée de cette pièce.

Enfin, avec un léger décalage chronologique tributaire de l'aide de G.M.V.a, la porte cochère en chêne du portail nord, et le portail ouest en ferronnerie seront restitués. En couverture, l'image d'un vantail du portail ouest (couché) dont un maximum d'éléments seront réemployés par le ferronnier.

La vie de l'association

Si la **Fondation du Patrimoine** nous aide beaucoup comme le fait remarquer le trésorier, elle reconnaît aussi l'action et le dynamisme des Amis de Coëtcandec. Ainsi, nous avons été successivement invités pour les 10 ans des **Entreprises Mécènes du Patrimoine** au château de Quintin (22) et aux 30 ans de la Fondation au château de Montmuran (35). Remercions la encore une fois pour cette attention qu'elle nous porte et qui nous encourage.



Sous les lustres de Quintin, notre présidente s'apprête à répondre à la question affichée.

3 Au-delà de la restauration de votre édifice, quels changements avez-vous observés sur le territoire grâce à ce projet ?
Le mécénat peut-il apporter plus de visibilité pour des projets de restauration ?

Le thème retenu en 2026 par le **Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine** était : *manoirs et châteaux, cadre de vie et art de vivre*. Coëtcandec, dont l'intérêt historique et architectural ne fait plus débat, faisait partie des monuments évoqués. Le **C.I.A.P.** nous a alors demandé de programmer deux conférences, une à l'hôtel de Limur sur le fonctionnement de l'association : manière de mener les chantiers, les financements, les projets etc... ; l'autre sur l'héraldique en général mais aussi axée sur le décor armorié exceptionnel du manoir. A cette occasion, Anne Bocquet, cheffe de projet au château de Pontivy, est venue détailler le décor des cheminées et du passe-plat qui y ont été transférés en 1960. Nous la remercions chaleureusement pour sa participation à cette conférence qui a eu lieu à Coëtcandec, suivie d'une visite guidée.



L'exposition est maintenant terminée, mais vous pouvez encore trouver le livret :
PARCOURS, manoirs et châteaux à l'hôtel de Limur.

En juillet, monsieur le maire de Locmaria-Grand-Champ, Lionnel Ulvoa avait organisé un circuit à vélo avec les nouveaux élus municipaux, afin qu'ils découvrent le patrimoine situé sur leur commune. De passage à Coëtcandec, ils ont rencontré les bénévoles et échangé sur leur démarche de restauration.



Bilan artistique des animations 2026

Le 27 juin : THEATRE

1) L'importance d'être constant d'Oscar WILDE par la troupe « Les enfants du Hibou » de St Brieuc. Donnée à 16H00 sur scène en pleine chaleur, les comédiens ont un peu souffert mais réussi une représentation d'un classique bien reçu par le public sous barnum

2) Deux petites dames vers le Nord de Pierre NOTTE par la compagnie du Vieux rafirot de Caudan. Toujours sous la chaleur la représentation a eu lieu hors scène côté Ouest avec une suite de tableaux un peu grinçants, animée par deux sœurs inséparables qui ont provoqué l'amusement des spectateurs. Journée assez bien fréquentée malgré la canicule.



Le 28 juin : Des CLOWNS installés à l'ombre. 2 compagnies invitées :

Les Bleus de travail avec 3 clowns, prestation à la hauteur de leur talent absolument hilarant.



Amédée Bricolo. Spectacle plus intimiste un peu perturbé par la pluie. Journée décevante en termes de fréquentation, en raison de l'absence d'un public enfants pour lequel il avait été choisi.

Le 18 juillet : SPECTACLE de RUE

La Compagnie Hors les Murs d'Arradon a présenté 2 prestations scéniques
L'Odyssée étoilée : création originale libre d'interprétation mais très gouteuse.
Le show d'Anne de KER très dynamique et captivante. Elle nous a épaté.

Le public (ravi mais trop peu garni) a apprécié ces comédiens soucieux de convivialité partagée jusqu'au repas improvisé avec eux.

Le 23 août : ANIMATIONS ATELIERS

L'association « Des heures de Bedford » de Bignan a animé 3 ateliers se rapportant à quelques moments de la vie au XVI^{ème} siècle.

Un atelier Cuisine avec confection de mets d'époque cuits sur place et à goûter.

Un atelier découverte de l'Art héraldique.

Un atelier danses d'époque avec démonstrations pour les spectateurs costumés ou pas, mais amusés par l'aventure.

Beaucoup d'envie de partage des savoirs de la Renaissance par cette famille très agréable et attentive aux questions. Là encore, un manque trop conséquent de public.

Les 19 et 20 septembre : JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Plus de 700 visiteurs sur 2 jours animés par la production de 2 saynètes historiques. Représentations bien appréciées, l'accompagnement par une harpiste compris. Plus de vingt séances ont garni de dons les chapeaux.

Les contributions exceptionnelles : faute de pouvoir obtenir des prêts de costume, plusieurs bénévoles couturières ont réalisé pour elles-mêmes et pour d'autres, des habits d'époque portés lors des JEP. Ces costumes restent à l'association.

Les comédiens de l'association Arts en scènes ont participé gracieusement aux deux saynètes lors des JEP.

L'association des aquarellistes de Bretagne et ses peintres ont laissé plus de

40 œuvres pour une vente au profit des Amis.

Que toutes et tous soient remerciés pour leur engagement sans compter.

Constatations

A l'exception des journées du patrimoine qui recueillent toujours des visites en nombre, toutes les autres animations restent sur un constat d'estime, insuffisant pour maintenir des spectacles dont les coûts d'intervention ne sont pas tous couverts par les recettes escomptées du public.

Les membres du CA auront à se prononcer sur le devenir des prochaines animations de 2027.

Réseaux sociaux



736 personnes suivent notre page Facebook.

<https://www.facebook.com/lesamisdecoetcandec>



26 personnes aiment notre page Instagram et 12 la suivent. C'est encore très peu mais la page n'a été créée qu'en février 2026. Nous vous invitons à venir la découvrir et à la suivre.

<https://www.instagram.com/lesamisdecoetcandec/>



Notre récente page YouTube créée en février 2026, compte 21 abonnés. Vous pourrez y découvrir 44 vidéos.

<http://www.youtube.com/@lesamisdecoetcandec>

ASSEMBLEE GENERALE

Le 28 novembre à la Maison des Associations à 10H00, salle B.

L'Écho est de Candec, alors, à bientôt.